

Transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics

L'ordonnance du 12 janvier 2006 publiée au Moniteur Belge du 1/02/2006 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois prévoit en son art. 7 :

"... l'organe de gestion de l'institution ... publie un rapport annuel Ce rapport comprend :

- un relevé détaillé des rémunérations et avantages de toute nature ainsi que de tous les frais de représentation octroyés à ses mandataires publics ;
- une liste de tous les voyages auxquels chacun de ses mandataires publics a participé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ;
- un inventaire de tous les marchés publics conclu par la commune ou l'institution visée à l'article 2, en précisant pour chaque marché les bénéficiaires et les montants engagés, que le marché ait été passé avec ou sans délégation de pouvoir.

Toute personne a le droit de consulter le rapport visé à l'alinéa précédent."

Rémunérations (en €) et avantages des mandataires publics pour l'année 2015

NOM	PRENOM	INDEMNITE ANNUELLE	JETONS PRESENCE	FRAIS REPRESENTATION	AVANTAGES
ABID	FATIMA	19.419,48 €		- €	- €
ALAMAT	FATEN	19.419,48 €		- €	- €
AYDIN	ORHAN	10.518,88 €	- €	- €	- €
BARNSTIJN	MICHEL		693,81 €	- €	- €
BEOZIERE	CHRISTIAN	19.419,48 €		- €	- €
BOELPAEPE	JEAN-JACQUES		308,36 €	- €	- €
CUMPS	FABRICE		- €	- €	- €
D'HONDT	BERNARD	19.419,48 €		- €	- €
DIOP	NDONGO	19.419,48 €		- €	- €
DISLI	HALIL	19.419,48 €		- €	- €
ELECTEUR	JOELLE		154,18 €		
FRELINX	FLORENCE		77,09 €	- €	- €
GELAS	ISABELLE		539,63 €	- €	- €
GLINEUR	RITA	19.419,48 €		- €	- €
HARICHE	FAOUZIA	19.419,48 €		- €	- €
HOORENS	JOSE		693,81 €	- €	- €
INCE	ALI		308,36 €		
KROL	JEREMIE	16.182,90 €		- €	- €
MAMPAKA	MANKAMBA	19.419,48 €		- €	- €
MEJBAR	MOUNIA		77,09 €		
MIROIR	FABIENNE	19.419,48 €		- €	- €
MOHAMMAD	ABDULLAH		- €	- €	- €
MOLHANT	VALERIE	8.091,45 €		- €	- €
OPDEBEEK	GUY		385,45 €		
PERAITA	PASCALE		- €	- €	- €
POURTOIS	CHRISTOPHE		385,45 €	- €	- €
WAUCQUEZ	FREDERIC	19.419,48 €		- €	- €
TOTAL		248.407,51 €	3.623,23 €	- €	- €

Pas de frais de représentation, ni de voyage organisé.